

Bienvenue !

La lettre d'information du

CLUB

**des Petites villes
de demain**

06 JANVIER 2021 - LETTRE DE BIENVENUE

Bienvenue dans le programme *Petites villes de demain* ! Que vous soyez en Bretagne, Corse, Hauts-de-France, Normandie, Occitanie, Guyane, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire, Grand Est ou Ile-de-France vous faites partie des collectivités qui ont rejoint le programme en décembre 2020. Vous pouvez découvrir la [liste des collectivités du programme ici](#), ainsi que les cartes illustratives.

Dans cette première lettre d'information, vous trouverez des éléments d'introduction au programme, un kit logo, ainsi que des ressources pour vous accompagner dans la phase d'initialisation du programme.

L'ensemble de l'équipe Petites villes de demain vous souhaite une très belle année 2021, et une bonne lecture !

3 QUESTIONS À



Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Quelle ambition portez-vous pour le programme Petites villes de demain ?

Le Gouvernement a fait de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs une priorité de son action en matière de cohésion des territoires. Après *Action cœur de ville*, qui concerne la revitalisation des villes moyennes, j'ai souhaité étendre l'offre de services proposée par l'Etat à davantage de communes.

Petites villes de demain cible les collectivités de moins de 20 000 habitants, qui rayonnent et exercent pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité : accès aux services, aux commerces, à la santé, activités économiques, événementielles, culturelles etc.

J'ai tenu à ce que ce programme vous donne davantage de moyens pour concrétiser vos projets, tout au long de votre mandat communal et intercommunal. Vous serez notamment accompagné dans votre projet de revitalisation en matière d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement de l'artisanat, du commerce et des services, de valorisation des qualités architecturales et patrimoniales de votre commune ou encore d'implication des habitants dans les projets.

Comment ce programme va-t-il se mettre en place ?

Au regard de la diversité de nos territoires, j'ai fait le choix de confier aux préfets le soin d'identifier, en concertation avec les élus intéressés, les communes concernées par ce nouveau programme de l'Etat.

Petites villes de demain vous propose à la fois un cadre de travail et une méthode partenariale, qui rassemblent au côté des services de l'Etat, un grand nombre de partenaires nationaux (Banque des territoires, ANAH, CEREMA). Ils viennent souvent compléter l'offre existante, proposée par votre conseil départemental et votre conseil régional. Chacun l'enrichit et y apporte sa propre contribution, pour augmenter vos chances de concrétiser tous vos projets.

Dès à présent, vous pouvez bénéficier des premières aides. Je pense notamment au recrutement d'un chef de projet, ou la conception du projet de territoire, et la mise en œuvre d'une opération de revitalisation du territoire (ORT), un outil juridique qui vous donne des droits spécifiques sur le plan

réglementaire et fiscal.

Petites villes de demain est un programme d'appui piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Avec son équipe, la directrice de programme, Juliette Auricoste (juliette.auricoste@anct.gouv.fr), est à votre disposition et à celle des services préfectoraux qui sont vos interlocuteurs de référence, pour répondre à toutes vos interrogations.

Vous l'aurez compris, je souhaite qu'avec *Petites villes de demain*, l'Etat tienne compte des spécificités de votre territoire et articule au mieux son intervention avec celle des autres partenaires. Votre commune et les fonctions de centralité qu'elle exerce sont essentielles pour le quotidien de nombreux Français et pour faire face aux évolutions à venir. C'est pourquoi je me réjouis qu'avec *Petites villes de demain*, l'Etat vous procure un accompagnement « sur-mesure » dans la réalisation de vos projets.

Comment les commerces des petites villes peuvent-ils faire face à la crise actuelle ?

Aujourd'hui, la mobilisation pour préserver les commerces de centre-ville est sans précédent. Au-delà des mesures déjà prévues dans le cadre du programme, des moyens supplémentaires ont été alloués dans le cadre du Plan de relance, que cela soit au bénéfice des artisans, commerçants, restaurateurs et TPE directement, ou des collectivités. La Banque des territoires met ainsi à disposition des Petites villes de demain quatre offres mobilisables dès l'entrée dans le programme. Ces offres faciliteront la relance grâce au recrutement rapide d'un manager de commerce, ou l'acquisition de solutions numériques pour soutenir le commerce.

LE POINT DE VUE

DU MAIRE



Christophe Bouillon, maire de Barentin et président de l'APVF

L'APVF (Association des Petites Villes de France) qui a tant milité pour l'élaboration d'un programme spécifique de revitalisation des centres villes de nos communes, ne peut que se réjouir du démarrage effectif du programme Petites villes de demain.

Dès que l'ensemble des collectivités lauréates seront connues, il faudra en effet un démarrage très rapide du programme, tout particulièrement dans les collectivités dont les élus disposent d'ores et déjà de projet qu'ils ont soumis à l'approbation de leurs concitoyens lors des dernières élections municipales.

Car il y a urgence, la crise sanitaire et les deux confinements successifs au cours de cette année ont considérablement fragilisé l'économie locale de nombreux territoires et surtout les commerces de proximité et l'artisanat. C'est donc d'une véritable mobilisation de tous les partenaires du programme dont nous avons besoin. Au cœur du dispositif, l'APVF ne ménagera pas ses efforts pour informer, impulser et encourager tous ceux veulent « réussir nos Petites villes demain ».

Le pack de bienvenue

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger le [guide du programme et l'offre de services](#). Dans l'ensemble de ces documents vous trouverez des réponses aux questions que vous vous posez sur le programme. Le préfet et ses équipes sont à vos côtés pour engager les chantiers !

Un [kit logo Petites villes de demain](#) est également disponible. Il comprend tous les éléments indispensables pour bien communiquer sur et dans le programme.

ACTUALITES ET VIE DU PROGRAMME

Vous pouvez retrouver l'ensemble des l'actualité concernant le programme *Petites villes de demain* sur la [page dédiée sur le site de l'ANCT](#), notre page [d'actualités](#) ou bien sur notre page [LinkedIn](#).

LES RECOMMANDATIONS

DU MOIS

Panorama de l'offre de services

Une vidéo pour découvrir l'offre de services à travers les partenaires financeurs du programme

[A voir ou à revoir](#)

Comment mobiliser les offres de soutien d'urgence au commerce ?

Une vidéo proposé pour décrypter l'offre de soutien au commerce, vous permettant de comprendre quelles offres seront les plus appropriées pour votre collectivité.

[A voir ou à revoir](#)

Un chef de projet : pour quoi faire ?

Une vidéo qui vous permettra en 1h de comprendre l'une des offres phares du programme Petites villes de demain, grâce à des conseils pratiques et témoignages.

[A voir ou à revoir](#)

EVENEMENTS

- Pour débiter cette année, le Club des Petites villes de demain vous propose trois rencontres la semaine prochaine sur la thématique de la mobilité, en partenariat avec [France Mobilités](#). Venez découvrir des témoignages et poser toutes vos questions à des experts de l'ADEME, la DGITM ou de France Mobilités. ***Nous vous ferons parvenir dans la semaine une invitation comprenant le programme détaillé de ces webinaires ainsi qu'un lien pour vous y inscrire.***

RESSOURCES

- Retour sur les **ateliers en ligne "Les Centres Anciens au cœur de la revitalisation des Petites Villes"** organisés par notre partenaire Sites & Cités remarquables de France. Des échanges autour des enjeux des Petites villes de demain de la vallée de la Maurienne. [Webinaires à venir et à revoir en replay ici](#)
- Le vieillissement de la population amène à repenser l'usage et la conception des bâtiments. Avec le PUCA, le Cerema a étudié plusieurs projets, et présente les démarches dans une série de fiches. [Plus d'informations sur ces projets ici](#)

INSPIRATION

- Bravo aux Petites villes de demain de Beaulieu-lès-Loches (37), Mortagne-sur-Sèvre (85), Joinville (52), Murat (15), Montbard (21), Sarzeau (56), Saint-Mihiel (55) et Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs (73) qui sont lauréates du concours les Rubans du Patrimoine 2020. [Plus d'informations ici et l'exemple de Beaulieu-lès-Loches en vidéo ici.](#)

L'IMAGE DU MOIS



Le lancement du programme

Le 1er octobre 2020, Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, et Monsieur Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité, se sont rendus à Barentin (Seine-Maritime) pour lancer le programme *Petites villes de demain*. L'occasion de visiter le site en friche de l'ancienne usine Badin, qui fait en ce moment l'objet d'un projet de transformation.

Transférez, partagez !



Agence nationale de la cohésion
des territoires

Contactez la direction de
programme :
petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Suivre l'actualité du programme :
[Linkedin](#)
[Scoop-it](#)

Directeur de publication : Yves Le Breton
Responsable d'édition : Juliette Auricoste
Rédactrice en chef : Héroïse Thibault
Rédaction : Chloé Carpentier
Contributions : Pandora Baudouin, Mathilde Fraisse,
Emmanuelle Le Bris
Design graphique : Silvia Colato
Maquette/Webmaster : Vincent Nicat
Crédits photos : ANCT, APVF, MTC

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr